



Service Culturel

N° tél. : 01.69.48.93.93

N/Réf. : NDA/SB/EN

DECISION N° 2001/347

OBJET : Convention de prestations de service relative à la mise à disposition de personnel technique, conclue avec l'Association SD MUSIQUE.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la Commune d'Yerres sollicite le concours de l'Association SD MUSIQUE pour une mise à disposition de personnel technique pour le montage et démontage du concert d'"Isabelle BOULAY", le vendredi 26 octobre 2001, dans la salle polyvalente du CEC 2, rue Marc Sangnier à Yerres,

DECIDE

DE conclure et signer une convention de prestations de service avec l'Association SD MUSIQUE, dont le siège social est situé 2, Allée Marcel Cerdan, 91330 YERRES, représentée par ses responsables M. Mme CHAMPSEIX, pour un montant de 7.788,00 Francs H.T. soit 9.314,45 Francs TTC,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 3, sous fonction 33, article 6042,

Fait à Yerres, le 23 octobre 2001



Nicolas DUPONT-AIGNAN

